



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITÉE

E/CN.6/1996/L.2/Add.1  
20 mars 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME  
Quarantième session  
11-22 mars 1996  
Point 7 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX  
DE SA QUARANTIÈME SESSION

Projet de rapport

Rapporteur : Sweeya SANTIPITAKS (Thaïlande)

Chapitre

SUIVI DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES

1. La Commission a examiné le point 3 de son ordre du jour à ses 1re à 11e et ... séances, du 11 au 15 et les 18 et ... mars 1996. Elle était saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur le mandat, les méthodes de travail et le programme de travail pluriannuel de la Commission de la condition de la femme (E/CN.6/1996/2);

b) Rapport du Secrétaire général sur les moyens de renforcer la capacité de l'Organisation et du système des Nations Unies pour ce qui est d'appuyer le suivi permanent de la Conférence (E/CN.6/1996/3);

c) Rapport du Secrétaire général sur l'élimination des stéréotypes dans les médias (E/CN.6/1996/4);

d) Rapport du Secrétaire général sur les soins aux enfants et personnes à charge, y compris le partage des responsabilités entre hommes et femmes (E/CN.6/1996/5);

e) Rapport du Secrétaire général sur l'éducation pour la paix (E/CN.6/1996/6);

f) Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes au Secrétariat (E/CN.6/1996/7);

g) Rapport du Secrétaire général sur la situation des femmes palestiniennes et l'assistance (E/CN.6/1996/8);

h) Rapport du Secrétaire général sur la mesure dans laquelle les organes s'occupant des droits fondamentaux traitent la question des violations des droits des femmes (E/CN.6/1996/9);

i) Note du Secrétaire général concernant l'application de la résolution 50/166 sur le rôle du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme dans l'élimination de la violence à l'égard des femmes (E/CN.6/1996/11);

j) Note du Secrétaire général sur la violence à l'égard des travailleuses migrantes (E/CN.6/1996/12);

k) Rapport du Secrétaire général sur le plan de travail conjoint de la Division de la promotion de la femme et du Centre pour les droits de l'homme (E/CN.6/1996/13);

l) Note du Secrétaire général comportant des propositions pour le projet de plan à moyen terme 1998-2001 (E/CN.6/1996/14);

m) Note du Secrétaire général présentant les résultats de la quinzième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (E/CN.6/1996/CRP.1);

n) Rapport du Secrétaire général sur le projet de plan à moyen terme à l'échelle du système en ce qui concerne la promotion de la femme pour la période 1996-2001 (E/CN.6/1996/CRP.2);

o) Rapport du Secrétaire général sur la pauvreté (E/CN.6/1996/CRP.3).

Réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques : la pauvreté (point 3 c) i) de l'ordre du jour)

2. À sa 5e séance, tenue le 13 mars, la Commission a eu une réunion-débat sur l'alinéa i) et a entendu les présentations des experts suivants : Aruna Rao, consultante auprès du Comité du Bangladesh pour le progrès rural; Ishrat Husain, Directeur du département de la Banque mondiale chargé de la pauvreté et de la politique sociale; Jennifer Riria-Ouko, administratrice déléguée de Kenya's Women's Finance; Mubyarto Martodinoto, Ministre d'État adjoint à l'élimination de la pauvreté au Ministère indonésien de planification du développement national; Gastón Ibáñez, Ministre et Représentant permanent adjoint du Pérou; Elisabeth d'Hondt, Directrice de la Division des femmes et du développement, de la famille et des jeunes au Ministère fédéral allemand pour le développement et la coopération.

3. La Présidente a fait une déclaration.

4. À la même séance, tenue le 13 mars, la Commission s'est entretenue de l'alinéa c) avec les délégations des pays suivants : République dominicaine, Congo, Équateur, Afrique du Sud, Italie (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), Bulgarie, Chine, Pakistan, Nigéria, Zimbabwe, Algérie, Australie, Mali, Côte d'Ivoire, Costa Rica et Tunisie.

5. La représentante du Groupe spécial de femmes interinstitutions a également fait une déclaration.

6. Soroptimist International et un groupe d'organisations non gouvernementales contre la pauvreté ont également pris la parole.

7. Les orateurs ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

8. À la 6e séance, le 13 mars, la Commission a dialogué avec les représentants des organismes du système et des institutions de Bretton Woods et elle a entendu des communications faites par la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité entre les sexes, la Sous-Secrétaire générale et les représentants du Fonds des Nations Unies pour la population, de la Banque mondiale, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Organisation internationale du Travail et du Programme des Nations Unies pour le développement.

9. La Présidente a fait une déclaration.

10. Les délégations suivantes ont participé au dialogue : Soudan, Antigua-et-Barbuda, Ghana, Pays-Bas, Guinée-Bissau, Canada, République-Unie de Tanzanie, République dominicaine, Fédération de Russie, Costa Rica, Togo, Finlande, Swaziland, Namibie, Mexique, Guinée et États-Unis d'Amérique.

11. L'observateur du Secrétariat du Commonwealth a fait une déclaration.

12. L'observateur du Groupe d'organisations non gouvernementales sur la pauvreté a fait aussi une déclaration.

13. Les conférenciers ont répondu aux questions soulevées.

14. À la 7e séance, le 14 mars, la Présidente a fait une déclaration et a résumé le débat et les dialogues sur ce point de l'ordre du jour.

15. À la même séance, le 14 mars, la Commission a tenu un dialogue entre les gouvernements, auquel les délégations suivantes ont participé : Cuba, États-Unis d'Amérique, Tunisie, République de Corée, Chili, Bulgarie, Namibie, Italie (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), Côte d'Ivoire, Irlande, République dominicaine, Autriche, Nigéria, Canada, Japon, Malaisie, Éthiopie, Portugal, Costa Rica (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77), France, Chine, Pakistan, Soudan, Finlande, Suède, Australie, Antigua-et-Barbuda et Mexique.

16. Les observateurs des organisations non gouvernementales dont les noms suivent ont pris aussi la parole : Federally Employed Women et Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté.

Réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques : les femmes et les médias (point 3 c) ii) de l'ordre du jour)

17. À la 8e séance, le 14 mars, la Commission a tenu une réunion-débat sur ce point de l'ordre du jour et a écouté les communications des experts ci-après : Margaret Gallagher, consultante sur les médias et ancienne coordonnatrice de l'Union européenne; Joan Pennefather, Directrice générale du Centre national des arts du Canada; Lyndall Shope-Mafole, conseillère, Independent Broadcasting Authority; Teresa Rodriguez, chef du Département international du Ministère chilien des affaires féminines; Alain Modoux, Directeur de la Division de la communication de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

18. La Présidente a fait une déclaration.

19. À la même séance, le 14 mars, la Commission a organisé un dialogue auquel les délégations suivantes ont participé : Espagne, Pays-Bas, Turquie, Équateur, États-Unis d'Amérique, République dominicaine, Philippines, Pakistan, Algérie, Chypre, Chine, Mexique, Italie, Lesotho et Zambie.

20. La représentante du International Research and Training Institute for the Advancement of Women a pris aussi la parole.

21. Les observateurs des organisations non gouvernementales suivantes ont pris la parole : Réseau des femmes africaines pour le développement et la communication et Association for Progressive Communications.

22. Les experts ayant fait une communication ont répondu aux questions soulevées.

23. À la 9e séance, le 15 mars, la Présidente a fait une déclaration.

24. À la même séance, le 15 mars, la Commission a tenu un dialogue auquel les délégations suivantes ont participé : République de Corée, Pakistan, Pologne, Chine, Soudan, Cuba, Canada, Japon, Guinée, Finlande, Belgique, Portugal, Italie (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), Israël, Bahamas, Ghana, France, République islamique d'Iran, Équateur et Kirghizistan.

25. Les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après ont pris aussi la parole : American Association of Retired Persons et World Association of Community Radio Broadcasters.

Réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques : soins aux enfants et personnes à charge, y compris le partage des responsabilités entre hommes et femmes (point 3 c) iii) de l'ordre du jour)

26. À la 10e séance, le 15 mars, la Commission a tenu une réunion-débat sur ce point de l'ordre du jour et a entendu des communications des experts suivants : Kathryn Tolbert, Conseil de la population, bureau de Mexico; Mihaela-Rodica Stanoiu, Secrétaire d'État aux affaires féminines et aux politiques familiales du Ministère roumain du travail et de la protection sociale; Misrak Elias, conseiller hors classe, Participation des femmes au développement, Fonds des Nations Unies pour l'enfance; Anne Havnør, attachée de direction principale, Ministère norvégien de l'enfance et des affaires familiales; Chen Guomei, Vice-Président de l'Association chinoise pour l'éducation de la famille et professeur à l'Université normale de Beijing.

27. La Présidente a fait une déclaration.

28. À la même séance, le 15 mars, la Commission a tenu un dialogue au cours duquel les délégations suivantes ont participé : Namibie, Tunisie, Mali, Soudan, Pays-Bas, Autriche, Zimbabwe, Italie et Finlande.

29. Des déclarations ont été faites par les observateurs des organisations non gouvernementales suivantes : groupe sur les responsabilités partagées et un comité d'organisations non gouvernementales sur la condition de la femme, International Confederation of Free Trade Unions et Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies.

30. Les experts ayant fait une communication ont répondu aux questions soulevées.

31. À la 11e séance, le 18 mars, la Commission a tenu un dialogue auquel les délégations suivantes ont participé : Thaïlande, États-Unis d'Amérique, Swaziland, République de Corée, Chine, Chili, Japon, Israël, Ghana, Cuba, Italie, Namibie, Guinée, Canada, Mexique, Soudan, Équateur, Pakistan, France, Botswana, Angola, Finlande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède.

-----